

Procès-verbal de la réunion du conseil municipal du lundi 3 juillet 2023

Le conseil municipal s'est réuni dans la salle de l'Union, à 18 h 30 sous la présidence de Monsieur Laurent Depagne, Maire

Etaient présents :

M. Laurent DEPAGNE, Julien DUSART, Mmes. Anne GOZE, M Ahmed RAHEM, Mme Corinne ANASSE, M. Jean-Pierre FLORENT, Mme. Rachida BENNAR, M. Gérard RENARD (18 h 15), Mmes. Agnès LACOSTE,
Denise LEVAN, M. Ludwig LOTTEAU, Mme. Habiba BENNOUI, M. Denis GAUDON,
Mme. Clorinda COSTANTINI, M. Michael CARLIER, Mme Frédérique FONTAINE,
M. Mathias SABOS, Mme Mélanie EGO, MM. Thomas PIETTE, Jacques DOUILLIEZ,
Madame Elsa TONON, M. Marcel ANDOUCHE, Mme. Dany SANIEZ, MM. Pierre NISOL,
Alexandre DUFOSSET.

Avaient donné procuration :

Mme. Annick AUFFRET à madame Corinne ANASSE
Monsieur Ihsen ALOUANI à monsieur Ahmed RAHEM
Madame Christine VITOUX à madame Habiba BENNOUI
Monsieur Dimitri KRAJEWSKI à monsieur Julien DUSART

Excusés : Néant

Absents : Néant

Décédés : Néant

Date de convocation : mardi 27 juin 2023

Avant de passer à l'ordre du jour de la présente réunion, Monsieur le Maire est intervenu sur les émeutes dramatiques du week-end écoulé et des jours précédents.

Intervention de M le Maire

Depuis le mardi 27 juin dernier, nos communes sont partout en France le théâtre de troubles graves, qui ont ciblé avec une extrême violence :

- d'abord, les symboles républicains que sont les hôtels de ville, les écoles, les bibliothèques, les polices municipales, les commissariats ;
- puis, ce fut au tour des artisans et commerçants.

Nous avons toutes et tous suivi les événements à la télévision, à la radio, via la presse, sur les réseaux sociaux.

Vitrines brisées, vêtements volés, les pillages, les dégradations liées aux émeutes se sont multipliées dans les commerces. Leurs coûts pourraient atteindre plusieurs dizaines de millions d'euros.

En Seine-et-Marne, un centre commercial a même été ravagé par les flammes dans la nuit du 1^{er} juillet.

Décès du jeune pompier

Nous avons également toutes et tous touchés par le décès, la nuit dernière, vers 3 heures du matin, du jeune caporal-chef, Dorian Damelin court, dans un parking souterrain à Saint-Denis, en tentant de lutter contre un feu qui s'était déclaré sur plusieurs véhicules.

Aucun lien formel n'a été encore établi entre l'incendie sur lequel ce pompier intervenait et les violences urbaines qui agitent de nombreuses villes de France depuis la mort mardi dernier à Nanterre du jeune Nahel, 17 ans, tué par un policier. Une enquête est d'ailleurs en cours. C'est bien cela vivre dans un Etat de Droit !

Je voulais juste vous dire que notre pays a la chance de pouvoir compter sur des sapeurs-pompiers, bénévoles et professionnels, de grande qualité, qui s'engagent pour servir et protéger les autres. Aucun ne devrait avoir à le faire au péril de sa vie.

Contexte aulnésien :

- Je tiens, en premier lieu, à apporter mon soutien aux 45 000 policiers et gendarmes mobilisés depuis près de 5 jours ; d'adresser également mes félicitations sincères appuyées à notre Chef de Police, Fabrice Laurent, et ses équipes, notamment nos 3 Policiers municipaux : Mélanie, Valentin, et Sévan
 - o Ils ont suivi toutes les informations et recommandations, presque en temps réel, de la DDSP (Direction Départementale des Services de Police)

- **Vendredi dernier**, il y avait une forte suspicion des services de Police concernant les nombreux commerces situés sur notre zone dite « Fromont », dans la nuit de vendredi à samedi.
- Rapidement, les agents ont fait le tour de l'ensemble des enseignes en donnant notamment la recommandation de ne rien laisser devant leur devanture, et en particulier les poubelles.
- Les agents sont ensuite restés, en appui vidéo, jusqu'à 21 heures.

Je souligne leur célérité, leur calme et leur grand professionnalisme.

- **Dans la nuit de vendredi à samedi**, je suis resté en alerte, une grande partie de la nuit et ai suivi les événements sur Aulnoy. J'ai d'ailleurs moi-même alerté les services de police, aux alentours de 3 heures du matin.
- Comme vous le savez déjà, la galerie Carrefour a été attaquée par un groupe de jeunes. Celle-ci en garde d'ailleurs encore les stigmates : le KFC, tout récemment ouvert, et Optic 2000 ont, à ce titre, subi, le plus gros des dommages.
- Les forces de l'ordre sont parvenues à faire disperser les assaillants.

J'apporte ici tout mon soutien aux Responsables des 2 enseignes, Monsieur Nicolas GOURDIN, pour Optic 2000, et le Directeur du KFC, ainsi qu'au nouveau Directeur de Carrefour, Monsieur BREL.

Je sais que, samedi dernier, Bercy a présenté des mesures d'aides aux artisans et commerçants, notamment sur l'accélération des procédures de remboursements des assurances, ou les reports éventuels de paiement de charges sociales et fiscales au cas par cas.

Ce n'est pas suffisant : et nous devons systématiser ces reports et mettre en place un plan d'envergure exceptionnel. Je vais solliciter les parlementaires très rapidement en ce sens.

Je suis également en contact direct avec le commissariat de Valenciennes.

- **Dès le samedi matin**, nous avons fait, avec le Directeur Général des Services et Jean-Pierre FLORENT, mon Adjoint à la Tranquillité Publique, un point de situation.
 - Jean-Pierre a pris attache avec le Directeur de Carrefour afin de faire un point de situation.
 - Nous avons aussi décidé de reporter un des 2 spectacles de danse, prévu initialement le samedi de 15h à 18h puis de 19h à 22h. Le second a alors été organisé le lendemain de 15h à 18h. C'est du bon sens certes ; mais qui n'est pas si simple à mettre en œuvre en 2 ou 3 heures de temps.
 - Je remercie donc les organisateurs de leur compréhension, mais nous ne pouvions pas mettre potentiellement en danger des enfants et des familles, au vu des retours que nous avons des Services de Police, notamment à ce type d'horaire.

- **Fort heureusement, le reste du week-end fut calme à Aulnoy ; moins sur d'autres communes de notre territoire. Nous leur apportons solennellement tout notre soutien.**

- **Dimanche en fin d'après-midi**, nous avons reçu de la part du **Président de l'AMF, une invitation à destination de tous les Maires de France les invitant à réunir les élu.e.s et les habitants de leur commune sur le perron de chaque mairie aujourd'hui, lundi 3 juillet, à midi, pour partager l'Appel des Maires de France pour le retour à la paix civile.** Rapidement, nous avons répondu à cet appel.

- **D'abord, parce que trop c'est trop.** Nous, élu.e.s sommes insultés, menacés, parfois violentés et agressés dans notre chair. Beaucoup de Maires, trop de Maires, faisons part de notre sidération devant tant de haine, lorsque nous nous voyons, à Valenciennes Métropole ou ailleurs.
 - L'attaque du domicile personnel du Maire de L'Hay-les-Roses, dans le Val-de-Marne, perpétrée à la voiture-bélier dans la nuit de samedi à dimanche, a suscité, à juste titre, émoi et colère
 - Un acte insensé, intolérable, d'une extrême gravité, qui rappelle la démission fracassante du Maire de Saint-Brévin, en mai dernier, dont le domicile avait été incendié par des militants d'extrême droite.
 - **Ils sont nombreux et vais prendre quelques exemples édifiants.**
 - Jeudi dernier, Madame Stéphanie Von Euw, la Maire de Pontoise, dans le Val-d'Oise a été visée par des tirs de feux d'artifice alors qu'elle se trouvait dans sa voiture.
 - Un peu plus tard, dans la nuit de jeudi à vendredi, dans les Ardennes, c'est le Maire de Charleville-Mézières qui était visé par des projectiles alors qu'il tentait d'éteindre un départ d'incendie avec ses adjoints.

- Au même moment, à 500 kilomètres de là, la maison (fort heureusement inoccupée) du Maire de Cholet Gilles Bourdouleix était saccagée.
 - **Trop c'est trop !**
- **Nos concitoyens, nos habitants, qui sont les premières victimes de ces agissements**, connaissent notre mobilisation sans faille ces derniers jours pour faire face, avec nos équipes et nos agents. Il était donc important de tous se réunir aujourd'hui devant la Mairie.

Enfin que dire des responsables politiques qui n'arrivent pas à condamner clairement toutes les formes de violence ?

Que dire de celles et ceux qui en profitent pour remettre en cause la politique de la ville, les aides sociales et notre vision républicaine de la Solidarité ?

Que dire du bilan des 100 jours qui s'approche ?

En conclusion, je dirai que

- Ce mandat 2020-2026 était déjà exceptionnel par les nombreuses crises qui l'ont émaillé.
- Lorsque l'ordre républicain sera rétabli, et c'est la mission première de l'Etat, il faudra lucidement tirer les leçons de cette crise.
- Il faudra travailler la nécessité absolue de donner aux pouvoirs locaux les moyens et l'entière responsabilité de conduire les politiques de proximité.
- Par ailleurs, au temps des injonctions descendantes doit succéder celui des libertés locales et de la responsabilité. Surtout que les dernières crises : des gilets jaunes, de la Covid, aujourd'hui de ces violences, nous mettent bon gré mal gré en première ligne.
- Le président de la République va recevoir, demain, à l'Élysée les plus de 220 maires des communes qui ont été touchées par les émeutes, a-t-on appris ce week-end ; alors que paradoxalement toutes les communes ou presque ont été touchées. Je n'y ai pas été convié et même si cela avait été le cas, je ne m'y serais pas rendu. C'est une méthode d'exercice du pouvoir verticale et jupitérienne, d'un ancien temps.

Vous pouvez compter sur moi, pour faire entendre ma voix dans les semaines et mois à venir !

1) Désignation d'un secrétaire de séance

Le conseil municipal, après délibération et unanime a désigné madame Clorinda COSTANTINI en qualité de secrétaire de séance.

2) Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 9 juin 2023

Il a été approuvé par le conseil municipal unanime après délibération

3) Elections sénatoriales – Election des délégués et suppléants

Introduction de Monsieur le Maire

Nous procédons à une nouvelle élection des délégués et des suppléants au sein de ce conseil suite au jugement du tribunal administratif de Lille n°2305554, en date du 26 juin dernier, qui a annulé l'élection du 9 juin dernier.

La liste « Agir pour Aulnoy » qui compte 20 candidats a distingué 15 candidats titulaires et 5 candidats suppléants, la liste « Aulnoy plus juste » comptait un seul candidat sans précision de fonctions auxquelles il candidait.

Ont été proclamés élus à l'issue de ces opérations électorales pour pourvoir les 15 mandats de délégués titulaires de la commune, les 14 premiers candidats de la liste « Agir pour Aulnoy » et l'unique candidat de la liste « Rassemblement national Aulnoy plus juste ».

Pour pourvoir les 5 mandats de suppléants ont été élus les 5 candidats suppléants de la liste « Agir pour Aulnoy » c'est-à-dire les 16^e à 20^e candidats de cette liste et non, comme le prévoient les dispositions des articles R.142 et L.289 du code électoral, les 15^e à 19^e candidats de cette liste.

D'une part, la présentation de la liste « Agir pour Aulnoy » n'est pas conforme à l'article L.289 du code électoral imposant une liste de candidats, sans distinction des qualités titulaires et suppléants.

D'autre part, les candidats auraient dû être proclamés élus dans l'ordre de présentation établi par la liste unique de candidatures, sans tenir compte de leur qualité de candidat aux fonctions de délégué titulaire ou suppléant.

Je vais donc présider la nouvelle élection, sachant que chacune et chacun d'entre vous a été informé (e) du déroulement du scrutin.

Déroulement des élections

A l'issue

Conformément au décret n°2023-257 du 6 avril 2023, à l'arrêté préfectoral du 26 mai 2023 et aux articles L279 à 293, R131 à 148 du code électoral, le conseil municipal a procédé à l'élection des 15 délégués titulaires et des 5 délégués suppléants appelés à élire les sénateurs le 24 septembre 2023.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	29
A déduire : bulletins blancs ou nuls :	0
Reste pour le nombre de suffrages exprimés :	29

Ont obtenu :

- liste « agir pour Aulnoy » : 27 voix
- liste « Aulnoy plus juste » : 2 voix

Désignation des délégués titulaires au quotient électoral : (1.93)

Délégués issus de la liste « Agir pour Aulnoy » : 14

Laurent DEPAGNE
Anne GOZE
Julien DUSART
Corinne ANASSE
Ahmed RAHEM
Rachida BENNAR
Jean-Pierre FLORENT
Agnès LACOSTE
Gérard RENARD
Denise LEVAN
Denis GAUDON
Habiba BENNOUI
Michaël CARLIER
Frédérique FONTAINE

Délégué issu de la liste « Aulnoy plus juste » : 1

Pierre NISOL

La liste « Agir pour Aulnoy » obtient 14 sièges de délégués titulaires
La liste « Aulnoy plus juste » obtient 1 siège de délégué.

Désignation des délégués suppléants au quotient électoral : (5.8)

Délégués issus de la liste « Agir pour Aulnoy » : 5

Mathias SABOS
Mélanie EGO
Thomas PIETTE
Annick AUFFRET
Jacques DOUILLIEZ

Aucun délégué de l'autre liste.

La liste « Agir pour Aulnoy » obtient les 5 sièges de délégués suppléants.

4) Informations au conseil municipal

- Subvention DETR

Nous avons appris que la subvention que nous avons sollicitée au titre de la DETR pour la rénovation des vitraux de l'église nous a été accordée pour un montant de 24.651,84 € soit 30 % du coût total H.T. de 82.172,80 €.

- Cadeau fête des mères

Un cadeau (plaid) a été remis à 1.300 mamans.

Le même cadeau sera offert aux personnes inscrites sur le registre des personnes vulnérables.

- Centre de loisirs « Anim'Été »

Plus de 366 enfants inscrits cette année dépassant les inscriptions de 2022 avec notamment 5 groupes de grands (10 à 15 ans) représentant 122 jeunes au lieu de 3 groupes l'an dernier.

Monsieur le Maire a rappelé le coût très bas des tarifs. Il a ajouté que considérant la qualité des activités, ceux-ci seront peut-être revalorisés pour les extérieurs en 2024.

La préparation du centre demande un important investissement en travail humain pour les ouvriers municipaux tant sur Aulnoy que sur Hachette où ils ont passé plusieurs jours à faucher et à tondre.

Monsieur le Maire a conclu en rappelant que le centre bénéficiait également d'une restauration de qualité.

- Groupe scolaire Emile Zola

La procédure du jury de concours pour le groupe scolaire Emile Zola s'est achevée le vendredi 30 juin après environ 6 mois de procédure.

La procédure juridique est toujours en cours.

A l'issue, lors de sa prochaine réunion, le conseil municipal sera informé du choix de l'architecte retenu.

Le projet lui, sera ensuite présenté ainsi qu'à monsieur l'Inspecteur de circonscription.

Le titre de ce beau projet est : l'école au naturel !

- Annulation de la réunion du conseil municipal du 6 juillet 2023

La réunion du conseil municipal, prévue initialement le 6 juillet est annulée.

A l'issue, avant de terminer la réunion Monsieur le Maire a souhaité de bonnes vacances à l'assemblée municipale et a ajouté que la rentrée de septembre serait chargée.

La secrétaire,

Le Maire,

Clorinda COSTANTINI.

Laurent DEPAGNE.